

MASTER II

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

➤ ANIMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Responsable Pédagogique : Hakima MOUNIR
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +4.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E. /V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Éducation Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2017/2018
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 9 juillet 2018.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France) les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2017/2018.
-

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 9 juillet 2018 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
hamid.kebbiche@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Étudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels. Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique :
<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 17 septembre 2018.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

ERASMUS + / CREPUQ / MICEFA

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.

Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Éducation Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2018. Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « E-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} ou 2^{ème} session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 17 septembre 2018 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 3

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 17 septembre 2018	Séminaire
	Semaine 46 - 12 - 13 et 14 novembre 2018	
Vacances de Noël	du 21 décembre 2018 après les cours	
	Reprise des cours le 3 janvier 2019	
Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 12 - du 18 mars 2019	

Table ronde

Bilan M2 premier semestre

Semaine 6 le 8 février 2019

Semaine 6 le 8 février 2019

Semestre 4

Début des stages	Semaine 13 - mars 2019
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 - du 8 juillet 2019

2ème session :

Rattrapage semestre 3 et 4

Jury Semestre 3&4 (Session 2)	Semaine 42 du 14 octobre 2019
-------------------------------	-------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2018-2019 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 2 > Parcours.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

M 2 TRONC COMMUN

UE8 : Transformations et mutations éducatives et sociales II : **12h CM + 36h TD**

- ECUE 8.1 : Analyses intersectorielles de politiques publiques : **12h CM**
- ECUE 8.2 : Séminaire intensif : **36h TD**

UE 9 : Conduite de projet et dynamiques territoriales : **24h CM +24h TD**

- ECUE 9.1 : Conduite de projet : **12h CM + 12h TD**
- ECUE 9.2 : Analyse de besoin et diagnostic de territoires : **6h CM + 6h TD**
- ECUE 9.3 : Méthodologie de l'évaluation : **6h CM + 6h TD**

UE 10 : Pilotage d'organisation : **54h TD**

- ECUE 10.1 : Conduite de réunion, management d'équipe : **18h TD**
- ECUE 10.2 : GRH : **18h TD**
- ECUE 10.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : **18h TD**

UE 11 : Langages et outils professionnels : **48h TD**

- ECUE 11.1 : Langues niveau II : **24 h TD**
- ECUE 11.2 : Projet professionnel **24 TD**

UE 12 : Contextes professionnels : **60h TD**

- ECUE 12.1 : Contextes institutionnels II : **18h TD**
- ECUE 12.2 Séminaire Europe II : **18h TD**
- ECUE 12.3 : Analyse comparée : **12h TD**
- ECUE 12.4 : Inégalités et discriminations : **12h TD**

M2 SPECIFIQUE PAR PARCOURS

UE 13 Ingénieries spécifiques : **36h TD**

- ECUE 13.1 : ingénierie de l'animation et de l'éducation populaire : **36h TD**

UE 14 Séminaires de spécialisation: **108h TD**

- ECUE 14.1 : Animation et éducation populaire : **54h TD**
- ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel : **54h TD**

UE 15 Suivi des stages et des mémoires : **108h TD**

- ECUE 15.1 – Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : **54h TD**
- ECUE 15.2 – Encadrement des mémoires : **54h TD**

(+ Stage de 12 semaines minimum)

UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales

ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

Nombre d'heures : 12 CM

3 ECTS

Enseignant responsable : D. ARGOUD

CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'Etat et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site vie-publique.fr. cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

Modalités d'évaluation : l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

Modalité dérogatoire : contacter l'enseignant (argoud@u-pec.fr) dans les trois semaines suivant le séminaire.

ECUE 8.2**Titre : *Séminaire intensif « terrain »***

Nombre d'heures : 36H TD

2 ECTS

Enseignant responsable : Philippe Semenowicz**Intervenants** : Maxime Delaloy et Gilles Rivet**OBJECTIFS DU SEMINAIRE**

□ Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

□ Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

CONTENUS

Ce séminaire, à Angers, est l'occasion d'une rencontre collective, via la découverte de structure œuvrant dans les champs du développement économique, social et culturel. L'idée est d'en découvrir les niveaux d'enjeux entrecroisés : politique, stratégique, fonctionnel et opérationnel. L'organisation des visites est l'occasion de questionner les acteurs, déceler les problématiques explicites et implicites. Cette expérience collective donnera lieu à une journée de débrief et de mise en perspective.

Modalités d'évaluation :

Présence et participation au séminaire

UE 9 Conduite de projet et dynamique territoriales

ECUE 9.1 Conduite de projet

Nombre d'heures : 12 h CM 12 h TD

3 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants : Gilles RIVET

CONTENUS

Nous commenterons tout d'abord l'omniprésence du projet dans l'activité humaine contemporaine, en cherchant à en comprendre les enjeux dans les politiques sociales.

Nous présenterons ensuite les différentes facettes du *projet institutionnel* dans le cadre des politiques sociales, à la fois sous l'angle des attendus réglementaires et des pratiques dans les différentes structures concernées.

C'est après ces introductions que nous développerons la *conduite de projet*, comme modalité particulière de conduite de l'action : en détaillant les différentes phases de la démarche, nous identifierons le double ancrage dans des logiques d'action, d'une part, de recherche, d'autre part, en nous appuyant sur les apports de la démarche de recherche-action.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Pierre BOUTINET, Anthropologie du projet, PUF, "Quadrige", 2007

Luc BOLTANSKI, Eve CHAPIELLO, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999

Hugues DIONNE, *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche, 1998

Pierre-Marie MESNIER, Philippe MISSOTTE (dir), *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales, 2003

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

ECUE 9.2

Analyse de besoins et diagnostic de territoire

1 ECTS

Nombre d'heures : 6H CM 6H TD

Enseignant responsable : Christophe JAUNET

Intervenants : Christophe JAUNET

CONTENUS

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale
- le Projet Éducatif de Territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

Modalités d'évaluation :

Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire

Régime général : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

Régime dérogatoire : fiche de lecture

Accompagnement pédagogique : Étude d'un diagnostic de territoire

Rattrapage : Oral

ECUE 9.3

Méthodologie de l'évaluation

Nombre d'heures : 6h CM 6hTD

1 ECTS

Enseignant responsable : Gilles RIVET

Intervenants : Gilles Rivet

CONTENUS

Nous repérerons tout d'abord l'émergence de l'évaluation des politiques publiques.

Après avoir défini précisément ce qu'est l'évaluation, nous la distinguerons d'autres démarches également pratiquées dans la conduite des politiques publiques.

Nous commenterons le cadre réglementaire de l'évaluation dans les politiques publiques et, singulièrement, dans les politiques sociales.

Nous décrirons enfin les étapes de l'évaluation, commentant les différentes pratiques à l'œuvre sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003

Francis ALFÖLDI, *Évaluer en protection de l'enfance*, Dunod (4^e édition), 2015

Brigitte BOUQUET, Marcel JEAGER, Yvan SAINSAULIEU (dir), *Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale*, Dunod, 2007

Guy CAUQUIL, *Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées*, Dunod, 2004

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, 2008

Modalités d'évaluation

Régime général : Contrôle continu écrit réalisé de manière collective

Régime dérogatoire : Devoir écrit individuel

Accompagnement pédagogique : Il sera réalisé par l'intervenant, en présentiel ou en suivi personnalisé

Rattrapage : Il s'effectue par un travail individuel portant sur le même objet que le régime général

UE 10 Pilotage d'organisation

ECUE 10.1 Conduite de Réunions, management d'équipe

Nombre d'heures : 18H TD

2 ECTS

Enseignant responsable : Maxime Blanc

blancmaxime@ymail.com

Intervenant : Maxime Blanc

CONTENUS

Objectifs

- Dresser un repérage des multiples réunions auxquelles les professionnels peuvent participer.
- Repérer leur place dans l'emploi du temps professionnel et leur utilité.
- Sensibiliser à l'observation des réunions de travail, depuis leur contexte jusqu'à leur déroulé en passant par la fonction d'animateur de réunion.
- Sensibiliser le regard porté sur les réunions en tant que source d'informations sur le climat, sur la dynamique d'équipe et sur la vie institutionnelle.
- Repérer les conditions socio-historiques de l'émergence de la notion de management.
- Identifier les différents types de management et savoir se positionner en tant que manager d'équipe et de projet.

Déroulé :

- Jour 1 :

Apport théorique concernant les notions suivantes : le groupe, les différents types de réunion, le déroulé d'une réunion et sa place dans l'institution, le management d'équipe...

- Jour 2 :

Retour sur les apprentissages de la première journée

Mises en situation de conduite de réunions, jeux de rôles et analyses en groupe-classe

- Jour 3 :

Evaluation

BIBLIOGRAPHIE

- Abdel Bar S. et Delaloy M. (2013). Le chef dans tous ses états... Dans Amistani C., Guéla-mine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Anzieu, D. et Martin, J-Y. (1997). *La dynamique des groupes restreints*. PUF.
- Aubrun, E., Boudin, M-H., Delaloy, M., Durand P. Fernandez, C. et Turquier-Cann, P. (2015). Les points de vue des chefs de service. Dans Girard J.P, Méry I, Mounir H, *Les chefs de service à l'épreuve du changement*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Bellenger, L. (2004). *Piloter une équipe projet : des outils pour anticiper l'action et le futur*. ESF.

- Delaloy, M. et Foudriat, M. (2014). *Les chefs de service en action sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Delaloy, M., Foudriat, M. et Noble, F. (2014). *Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social : repères, enjeux et perspectives*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Chefs de service éducatif, cadres intermédiaires. L'accès aux postes et les transformations du marché de l'emploi. Dans Guéguen J.Y, *L'année de l'Action Sociale*. Paris : Dunod.
- Delaloy M. et Foudriat M. (2013). Trajectoires individuelles des chefs de service éducatifs. Dans Amistani C., Guélamine F. et Mounir H., *Chef de service en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod/ANDESI.
- Diridoullou, B. (2014). *Manager son équipe au quotidien* (5^{ème} édition). Eyrolles.
- Mucchielli, R. (2018). *La conduite des réunions : les fondamentaux du travail en groupe*. Édition ESF.
- Nere, J-J. (2000). *Comment manager un projet : responsabilité, travail en équipe : un enjeu pour les managers*. Demos.
- Van Den Bulke, P. et Monème, I. (2007). *Le management relationnel. Manager et Managé sont dans un bateau...* (5^{ème} édition). Dunod.

Modalités d'évaluation :

Régime général : évaluation en groupe sur la base d'un dossier à rendre le jour même

Régime dérogatoire : dossier à construire en groupe et à renvoyer à l'enseignant par mail

Rattrapage : dossier à réaliser individuellement et à renvoyer à l'enseignant par mail

Nombre d'heures : **18h TD**

2 ECTS

Enseignant responsable :**Intervenants :** Maxime Blanc**CONTENUS**

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

Modalités d'évaluation :

Régime général : Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas

Régime dérogatoire :

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

ECUE 10.3 Méthodologie de l'évaluation

Nombre d'heures : 18H TD

1 ECTS

Enseignant responsable : Laurent CAMBON

Intervenants : Laurent CAMBON

CONTENUS

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.

Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.

Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.

Béatrice GRANDGUILLLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lextenso, 2013.

Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

UE 11 Langages et outils professionnels

ECUE 11.1 Langues

Nombre d'heures : 24H TD

2.5 ECTS

Enseignante responsable : Fatima ANANI

Intervenante : Fatima ANANI

CONTENUS

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants. Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction. Les activités d'usage de la langue s'articulent autour de textes organisés autour d'une thématique particulière, dans une perspective comparative (France d'un côté, États-Unis, Canada, Grande-Bretagne et/ou Australie de l'autre). Nous aborderons ainsi la place du tiers secteur dans différents contextes culturels, à travers des articles de journaux ou des documents audiovisuels, comme le projet de la "Big society" de David Cameron, le poids du "non-profit sector" aux États-Unis, "charities", "social enterprises", le développement communautaire et l'empowerment (Saul Alinski) etc. vs l'économie sociale et solidaire (ESS) en France.

BIBLIOGRAPHIE

- Un corpus de textes
- Un rappel des points grammaticaux essentiels.
- Berland-Delepine *La Grammaire Anglaise de l'Étudiant* Ophrys, 2000
- Jean Rey *Le Mot Et L'Idée Anglais 2* Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu : travaux écrits et participation orale.

Régime dérogatoire : devoir sur table (2 heures) ; compréhension et expression écrites.

Accompagnement pédagogique : consultation et correction des copies avec l'enseignant correcteur

Rattrapage : devoir sur table (1 heure et demie) ; compréhension et expression écrites.

Nombre d'heures : **24H TD**

2.5 ECTS

Enseignants responsables : Chantal Ventura**CONTENUS**

« Poser » et exposer un projet professionnel, travail s'appuyant sur plusieurs axes :
Construire une analyse d'une pratique professionnelle questionner son positionnement, sa posture et dégager les questions professionnelles qu'ils posent.
Construire une démarche autoréflexive sur les capacités et compétences acquises à mettre en lien avec un projet personnel.
Confronter ses représentations personnelles aux pratiques et contextes professionnels.

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie indicative sera transmise aux étudiants à l'occasion des cours.

Modalités d'évaluation : dossier individuel

Régime général : dossier individuel

Régime dérogatoire : dossier individuel

Rattrapage : dossier individuel

UE 12 Contextes Professionnels

ECUE 12.1 Contextes institutionnels

Nombre d'heures : 18 TD

1.5 ECTS

Enseignant responsable : Isabelle CARIAT

Intervenants : Isabelle CARIAT

CONTENUS

Institutions européennes et questions sociales : approche juridique

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes décisionnels européens et leur influence sur les principales politiques internes notamment les politiques sociales
- Repérer les enjeux actuels du cadre européen et leurs conséquences sur le secteur social et médico-social

Contenu :

- Bref rappel historique de la construction européenne de la CECA au Brexit
- Distinction entre : Conseil de l'Europe/Communautés européennes/Union européenne
- Les principales institutions communautaires et leur fonctionnement - le processus décisionnel
- Le cadre légal du droit communautaire et sa portée sur le droit interne
- Les politiques sociales européennes : du FSE à la cohésion économique et sociale européenne. De la libre circulation des travailleurs à la politique de santé publique.

BIBLIOGRAPHIE

Yves DOUTRIAUX, Christian LEQUESNE « Les institutions de l'Union européenne », La Documentation Française, collection Réflexe Europe

Christian HEN, Jacques LEONARD « L'Union européenne », Editions La Découverte, collection Repères

Christian LEQUESNE « Paris-Bruxelles - Comment se fait la politique européenne de la France », Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

Daniel LENOIR, « L'Europe sociale », Paris, La Découverte

Philippe MOREAU-DESFARGES "Les institutions européennes", Armand Colin Editeur, collection Cursus

Annick MALLET, « Introduction à l'Europe sociale », Ed. ENSP, 1997

Odile QUINTIN, Brigitte FAVAREL-DAPAS, « L'Europe sociale-Enjeux et réalités », La Documentation Française, collection Réflexe Europe

Modalités d'évaluation :

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Accompagnement pédagogique :

Rattrapage :

ECUE 12.2

Séminaire Europe II

Nombre d'heures : 18H CM

ECTS

1.5

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG

Intervenants : Boujemaa Allali, Laurent Bertat, Vera Varhegyi

CONTENUS

Ce séminaire prolonge et complète le séminaire Europe I (Master 1). Le programme approfondira quelques aspects des politiques de l'Europe insistera sur la gestion des programmes européens, le montage des dossiers et la gestion des projets européens.

Les enseignements mettront l'accent sur trois thématiques :

1. Articulation politiques européennes et politiques locales (Cas de l'agenda 21 et politique de l'UE en termes de développement durable) ;
2. Les Financements européens (FEDER, FSE) : mobilisation de fonds européens pour un projet, culture exemple ;
3. Méthodologie de montage de dossier et gestion d'un projet européen : cas des partenariats stratégiques Erasmus+

À l'issue des séminaires il est attendu que chaque étudiant se forge une idée de comment mobiliser ces politiques et quelle place leur donner dans leurs pratiques professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po

Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.

Robert, C. (2007). L'impossible "modèle social européen". Actes de la recherche en sciences sociales, Seuil, 2007, pp.94-109

Aldrin, P. (2013). La " société civile européenne ", entre idéal démocratique et contingences politiques. Larcier. Le Parlement européen après Lisbonne, Larcier, pp.183-226

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Régime général : Dossier à partir d'un projet individuel ou à partir de la thématique du stage

Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter.

Rattrapage : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1er jury

ECUE 12.4

Inégalités et Discriminations

Nombre d'heures : 12H CM

1 ECTS

Enseignantes responsables : Claire Cossée et Hakima Mounir

Intervenantes : Claire Cossée et Hakima Mounir

CONTENUS

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants (es) à la question de l'inégalité et de la discrimination en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (sociologie histoire et droit). Il propose quelques éléments d'une histoire de ces deux concepts : « inégalité » et « discrimination » afin d'éclairer le débat sur les discriminations en France. Il met l'accent sur les rapports inégalitaires de « race » de classes et de genre.

L'objectif est de faire acquérir aux étudiants (es) une capacité d'identifier et d'analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations, directes ou indirectes dans différents champs.

BIBLIOGRAPHIE

BATAILLE Philippe, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte, 1997.

BENBASSA Esther Dir., *Dictionnaire des racismes, de l'exclusion et des discriminations*, Paris, Larousse, 2010.

BIHR Alain dir., PFEFFERKORN Roland dir., *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014.

BOUAMAMA Saïd, *Les discriminations racistes : une arme de division massive*, L'Harmattan, 2010,

BOUCHER Manuel (sous la direction de), *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, La Tour d'Aigues, L'Aube, décembre 2005.

BOUCHER Manuel direction, *De l'égalité formelle à l'égalité réelle. La question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

CALVES Gwénaële, *La discrimination positive*, Paris, Presses universitaires de France (Puf), 2004. (coll. que-sais-je)

DE RUDDER Véronique, POIRET Christian, VOURC'H François, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF, 2000.

DESSEN TORRES Véronique, *Tu ne discrimineras pas !? Des intentions aux pratiques professionnelles*, Paris, Les points sur les i, 2011.

DOYTCHEVA Milena, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans la politique de la ville*, Paris, La Découverte, 2007.

DUBET François, COUSIN Olivier, MACÉ Éric, RUI Sandrine, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil, 2013

Modalités d'évaluation :

Régime général : Vous devez choisir l'une des validations proposées par chacun des enseignants de l'UE 12. Le sujet choisi validera l'ensemble de l'UE.

Régime dérogatoire : IDEM

Accompagnement pédagogique : idem

Rattrapage : IDEM

Ingénieries spécifiques

ECUE 13.1

Ingénierie de l'animation et de l'éducation populaire

Nombre d'heures : 36H TD

5 ECTS

Enseignante responsable : Audrey Baudeau

Intervenante : Audrey Baudeau

CONTENUS

Afin de mieux comprendre les enjeux actuels qui animent l'éducation populaire, cet unité d'enseignement propose de réfléchir aux ambitions ainsi qu'aux pratiques et aux méthodes/processus. Il reviendra sur les premiers courants qui ont marqué son histoire pour mieux saisir la complexité des enjeux contemporains. Il propose également de s'intéresser à l'évolution des mots et leur sens (éducation populaire, animation socioculturelle, community organizing, ...) et de réfléchir aux transformations à l'œuvre dans le champ de l'animation et de l'éducation populaire.

Des visites seront proposées au sein de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et de leur coordination (Cnajep) pour mieux se plonger dans les questions actuelles et entrevoir la diversité des acteurs de l'éducation populaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, *L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle*, Editions du Croquant, collection « Champ social », 2016.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.
- Jean-Michel DUCOMTE, Jean-Paul MARTIN, Joël ROMAN, *Anthologie de l'éducation populaire*, Editions Privat, collection : le comptoir des idées, 2013.

Christian MAUREL, *Education populaire et puissance d'agir*, Editions l'Harmattan, collection : le travail du social, 2010

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu (exposés et comptes rendus des visites)

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit

Rattrapage : contrôle terminal écrit

UE 14 Séminaires de spécialisation

ECUE 14.1 Animation et éducation populaire

Nombre d'heures : 54H TD

6 ECTS

Enseignant responsable : Francis LEBON 12 TD Frédérique MONTANDON 27TD

Intervenants : Francis LEBON 12 TD Frédérique MONTANDON 27TD et Professionnels 15h Td

CONTENUS

Approche socio-historique de l'animation. Les sciences sociales, lorsqu'elles s'intéressent à l'éducation, se préoccupent essentiellement des apprentissages scolaires alors que nous apprenons beaucoup, au cours de notre vie, d'expériences extérieures à l'école. Mon enseignement proposera, par une approche socio-historique, un temps de réflexion et de discussion permettant d'imaginer des voies de dépassement de ce paradoxe en s'intéressant aux rôles respectifs et aux interactions entre les différents espaces éducatifs au sein desquels s'inscrivent les expériences des enfants et des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, *L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle*, Editions du Croquant, collection « Champ social », 2016.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, 2015.

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit

Rattrapage : contrôle terminal écrit

Enseignants responsable : Juan E.MARCOS (marcos@elaninterculturel.com)

Intervenants : Juan E. MARCOS Yahia ADANE Christophe Jaunet

Intervenant : Juan E. MARCOS 24TD

CONTENUS

Compétences attendues : Maîtriser la méthodologie de pilotage de projets d'intervention

Objectif : Accompagner l'étudiant dans le développement de compétences en gestion et pilotage de projets d'intervention dans le domaine éducatif, social et/ou socio-culturel.

Le cours met en évidence l'importance de la méthodologie de conception, management et évaluation de projets. Les étudiants seront ainsi confrontés à une brève mise à distance de l'objet d'intervention par le biais d'une approche théorico-pratique à la méthodologie de projets.

Le parcours de formation s'initie par l'analyse de l'importance de bien connaître l'environnement dans lequel l'intervention sera réalisée. En d'autres termes, l'étudiant analyse à la fois l'importance de réfléchir à la fois aux problèmes des publics concernés (groupe cible) et au contexte d'intervention (partenaires) ainsi qu'aux méthodes existantes pour mettre à bien une analyse globale de besoins. Postérieurement, l'étudiant incorpore les principes de gestion nécessaires au pilotage d'un projet d'intervention. Il réfléchit au rôle du manager, aux savoirs techniques à maîtriser et aux outils indispensable à la bonne gestion et implémentation d'un projet. Finalement, il apprend à évaluer et documenter les actions d'intervention afin d'assurer la soutenabilité d'un projet.

Un travail écrit d'analyse critique d'une approche managériale à réaliser en sous-groupe sera demandé.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, J. (1998), *The Care and Feeding of Ideas*, Penguin

Adler, N. (1997), *International Dimension of Organizational Behaviour*, 3è ed., Cincinnati, Ohio: South Western College Pub

Bennett, M. J. (2004), Becoming interculturally competent. In J.S. Wurzel (Ed.) *Toward multiculturalism : A reader in multicultural education*. Newton, M.A. : Intercultural Resource Corporation

Burgoyne, J. (1988), 'Management development for the individual and the organization', in *Personnel Management*, June

Gardner, H. (1993), *Multiple Intelligences*, Basic Books

Goffman, E. (1960), *The Presentation of Self in Everyday Life*, Penguin

Goleman, D. (1996), *Emotional Intelligences*, Bloomsbury

Grint, K (2001), *The Arts of Leadership*, OUP

Hales, C (1985), 'What do managers do? A critical review of evidence', *Journal of Management Studies* 23, 88-115

Heller, R (1985), *The Naked Manager*, Coronet Books

Kotter, J. (1982), *The General Managers*, Free Press

Mangham, I. (1988), 'Managing the Executive Process', in Pettigrew, A. (1988) *Competitiveness and the Management Process*, Blackwell

Mumford, A. (1999), 'What managers really do', *Management Education and Development*, Vol. 18, N° 3
Parvis, L. (2003) Diversity and Effective Leadership in Multicultural Workplaces, *Journal of environmental health*, 65(7)
Pedler, M., Burgoyne, J. and Boydell, T. (2007) *A Manager's Guide to Self-Development*, McGraw Hill

Modalités d'évaluation :

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : contrôle terminal écrit

Rattrapage : contrôle terminal écrit

Intervenants : Yahia Adane – Christophe Jaunet 31TD

UE 15 Suivi des stages et des mémoires

ECUE 15.1

Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée

Nombre d'heures : 54H TD

9 ECTS

Enseignantes responsable : Hakima Mounir – Frédérique MONTANDON

Intervenantes : Hakima Mounir – Frédérique MONTANDON et des professionnels

CONTENUS

Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Par conséquent il est à réaliser dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours, à savoir celui de l'animation et de l'éducation populaire. Sans être limitatif, on peut ainsi mentionner : services enfance, jeunesse des communes ; centre sociaux ; associations de jeunesse et d'éducation populaire ; organisations du secteur social et médico-social.

Le stage de 2^{ème} année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais également l'objet du mémoire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)
-

BIBLIOGRAPHIE

Modalités d'évaluation :

Validation incluse dans l'évaluation du mémoire et du stage.

ECUE 15.2

Encadrement des mémoires

Nombre d'heures : 54H TD

9 ECTS

Enseignant responsable : Hakima MOUNIR- Frédérique MONTANDON

Intervenantes : Hakima MOUNIR- Frédérique MONTANDON et Francis LEBON

CONTENUS

Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.

Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.

Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.

Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.

Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.

L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.

Modalités d'évaluation :

Régime général A l'issue d'une soutenance orale en présence du tuteur, deux notes seront attribuées à l'étudiant : une note « professionnelle », basée sur le stage, et une note « académique », basée sur l'écrit de la note de problématique.

Régime dérogatoire : idem

2^{de} session (rattrapage) : idem

Aide méthodologique à l'élaboration du mémoire

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire...)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « *in* », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » *in* Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.